

TARIFICATION AUX PROFESSIONNELS: REDEVANCE SPECIALE 2024

Tarifs et services applicables <u>aux communes</u> dans les localités où la collecte en porte-à-porte est en vigueur.

Communes

Tarifs applicables au 1er janvier 2024

Mode de collecte / lieu d'apport	Complément d'information	Flux/prestation	Unité facturée	Densité	Tarifs HT 2023 à la tonne	Tarifs HT 2024 à la tonne	Tarifs HT 2023 à l'unité facturée	Tarifs HT 2024 à l'unité facturée
Collecte en porte à porte	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Part fixe	forfait/hab/an				3,7 €	3,7 €
		omr	m3	0,21	195€	215€	41 €	45€
		Emballages*	m3	0,08	108€	117€	8,6€	9,4€
		Restes alimentaires	m3	0,5	55€	59€	28€	30€
Collecte en PAC sans contrôle d'accès (OMR et Emballages)	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Forfait A4	forfait/an				360 €	391 €
		Forfait B4	forfait/an				719€	780€
		Forfait C4	forfait/an				1123€	1 218 €
		Forfait D4	forfait/an				2 245 €	2 436 €
Prestations ponctuelles en bacs	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Livraison A/R des bacs	forfait				120€	126€
		OMR (en bac)	m3	0,21	425€	468€	89€	98€
		Emballages* (en bac)	m3	0,08	461€	498€	37 €	40€
		Restes alimentaires (en bac)	m3	0,5	55€	59€	27 €	29€
Prestations ponctuelles en caissons (de 10 à 30m3)	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Livraison A/R d'un caisson	forfait/U				257 €	270€
		Déchets enfouis (en caisson)	tonne		425€	468€	425€	468€
		Gravats (en caisson)	tonne		17 €	18 €	17 €	18 €
		Végétaux** (en caisson)	tonne		131 €	138 €	131 €	138 €
		Bois (en caisson)	tonne		87 €	91 €	87 €	91€
	Prise en charge du traitement des déchets	Déchets subis**** (en caisson)	tonne		- €	- €	- €	- €

^{*} Tous les emballages et papiers selon les consignes nationales de tri applicables au 1er janvier 2023

^{**} Branchages, tailles de haies, petites souches <80 cm de diamètre

^{***} PAC: Point d'apport collectif

^{****}Déchets subis:

^{1.} Situations exceptionnelles (evenement climatique exceptionnel, manifestation, rassemblement de caravanes dans des zones non dédiées)

^{2.} Nettoyage au pied des bornes à verre et points d'apport collectif (avec convention communale)

^{3.} Journée programmée "Nettoyons la nature"